

Le Prieuré des Fontaines



GITE « Le P'tit bonheur »

LES PREAUX (27500)

140 Côte du Mont Morel

06.13.17.87.02

contact@leprieuredesfontaines.fr

<https://leprieuredesfontaines.fr>

Retrouvez l'ensemble de nos actualités sur notre compte facebook et instagram

REGLEMENT INTERIEUR, CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ET SERVICES

• Condition de location

Le gîte « le P'tit bonheur » prévu pour deux personnes est mis en location pour une durée minimale de 2 nuits.

Dans le cas d'un week-end prolongé (ascension, pentecôte), le minimum sera de 3 nuits.

Durant les périodes de juillet et août, les locations s'effectueront à la semaine du samedi 17h au samedi 10h.

• Détail des tarifs en fonction des périodes

Tarif à la semaine

En juillet et août : 665 euros

Mai/juin/septembre/vacances d'avril, octobre et décembre (MS): 560 €

Octobre à avril, hors vacances scolaire et vacances de février (BS) : 420 €

Tarif pour 2 nuits (minimum)

Moyenne saison : 290 euros

Basse saison : 260 euros

Tarif dégressif au delà de 2 nuits (consulter notre site internet)

Sont inclus dans le tarif de la location :

- Les charges (eau et électricité)
- Les draps et lits faits à l'arrivée
- Les serviettes de douche et de piscine (de mai à septembre)
- La wifi
- l'accès au parc, activités, piscine chauffée de mai à septembre inclus

Sont exclus du tarif :

- Le ménage de sortie
- les petits-déjeuners
- La table d'hôtes
- La taxe de séjour (5% du montant de la réservation versée à la communauté de communes)
- Les consommations sur place sur notre carte
- Les soins, massages, services proposés par nos intervenants extérieurs
- Tout service supplémentaire ou extra

Tarif des services

- Ménage de sortie : 50 € (facultatif mais pouvant être exigé suite à l'état des lieux final si le ménage n'est pas conforme à nos attentes)
- Petits-déjeuners : 10 € par adulte/5€ par enfant
- Table d'hôtes : 29 € par adultes/15 € par enfant de moins de 12 ans
- Machine à laver ou sèche linge : 5 € la tournée (lessive fournie)
- Boissons sur notre carte (licence 3 et licence grand restaurant)
- Massages, soins du corps et du visage par Pep's cosmétique ou réflexologie avec Catherine Clausius sur rendez-vous (voir notre page internet « services »)
- Location de vélo électrique : 30 € le vélo pour la journée (environ 40 km d'autonomie)

Taxe de séjour

Cette taxe est collectée par notre établissement et reversée à la communauté de communes de Pont Audemer au taux de 5 % du montant de la location.

- **Conditions générales d'utilisation du gîte**

- Il est interdit de fumer dans le gîte, un cendrier est mis à votre disposition
- Nos amis les animaux ne sont pas autorisés
- Il est demandé de veiller à respecter le tri des déchets. Les ordures ménagères iront dans le bac à ordures « couvercle gris », le tri sélectif devra être mis dans le bac avec le couvercle jaune (sans sac poubelle) qui seront mis à votre disposition.

- En cas de personnes supplémentaires (enfants uniquement) il est impératif que les propriétaires en soient préalablement informés.
Dans le cas contraire, le propriétaire se réserve le droit de refuser la location ou bien de demander un supplément, à savoir, 30 € par personne supplémentaire.
- Il est demandé à ce que le gîte soit rendu dans un état de propreté irréprochable (identique à l'état des lieux initial) si le forfait ménage n'est pas demandé (état général des locaux et propreté de la vaisselle).
Des produits et matériels sont mis à votre disposition dans le gîte et sur demande si besoin.
Dans le cas contraire, nous nous gardons le droit d'appliquer la somme forfaitaire de 50 € qui sera réclamée à l'occasion de l'état des lieux final.

- **Conditions de vente**

- **Acompte**

Des arrhes de 30 % du montant de la location seront demandés au moment de la réservation par chèque, par virement bancaire ou par carte bancaire sur notre centrale de réservation. Le solde sera réglé à l'arrivée.

- **Moyens de paiements acceptés**

Chèque/Espèces/Carte bleue/Virement bancaire

- **Caution**

Une caution par chèque de 500 € sera demandée à chaque locataire et sera restituée après l'état des lieux satisfaisant.

En cas de dégradations constatées au moment de l'état des lieux de sortie, les frais afférents devront être réglés par le locataire (le montant sera calculé par le propriétaire). La caution sera rendue après le règlement des frais éventuels.

- **Etat des lieux initial et final**

Les arrivées sont prévues à partir de 17h et la libération du gîte au plus tard à 11h. Les états des lieux seront effectués à ces moments en présence du propriétaire et du locataire.

- **Assurances**

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

- **Conditions d'annulation**

- **Annulation par le locataire** : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée au propriétaire ou par mail.
- **Annulation avant l'arrivée dans les lieux** : l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au propriétaire qui demandera le paiement du solde de la location.
- Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.
- **Annulation par le propriétaire** : Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.